



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

Une publication du SER de Brasília
Semaine du 14 juillet 2025

Les surtaxes de Trump pourraient coûter au Brésil jusqu'à 0,5 point de PIB en 2025

La surtaxe de 50% annoncée par les États-Unis frapperait durement plusieurs secteurs stratégiques brésiliens - agroalimentaire, aéronautique, bois-cellulose - avec un impact estimé jusqu'à 0,5 point de PIB en moins dès 2025 et une dégradation de la balance commerciale de 10 Md USD par an. Certains produits comme le jus d'orange, la viande bovine ou les avions Embraer sont particulièrement vulnérables, faute de marchés alternatifs immédiats.

Le Brésil se dote d'un arsenal économique pour répondre aux menaces tarifaires de Donald Trump

Face à la menace brandie par le président des États-Unis d'augmenter unilatéralement les droits de douane sur les importations brésiliennes jusqu'à 50 %, le gouvernement brésilien a adopté cette semaine un décret instaurant un cadre juridique pour mettre en œuvre des contre-mesures commerciales. Toutefois, le Brésil privilégie pour l'instant la voie de la négociation, et n'envisage pas d'activer ce dispositif à ce stade.

Une enquête commerciale ouverte aux États-Unis vise le Pix, les tarifs et la propriété intellectuelle au Brésil

Les États-Unis ont ouvert cette semaine une enquête commerciale contre le Brésil, dénonçant des pratiques jugées déloyales, dans la foulée de l'annonce d'une surtaxe de 50 % sur les exportations brésiliennes. Le système de paiement Pix, les tarifs douaniers discriminatoires et la protection insuffisante de la propriété intellectuelle figurent parmi les principaux griefs américains.

Graphiques de la semaine : Relations commerciales Brésil-USA

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-0,6%	+12,8%	135 511
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	+2,1%	-31,0%	148
Taux de change USD/BRL	+0,5%	-9,6%	5,59
Taux de change €/BRL	-0,5%	+1,0%	6,47

Note : Données du jeudi à 10h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

LE CHIFFRE A RETENIR :

3% du PIB

C'est l'ajustement budgétaire que le Brésil devrait réaliser, selon la Banque mondiale, pour stabiliser sa dette publique et dégager des marges d'investissement.

Actualités macro-économiques & financières

Les surtaxes de Trump pourraient coûter au Brésil jusqu'à 0,5 point de PIB en 2025

L'annonce par le président américain Donald Trump d'une surtaxe généralisée de 50% sur les exportations brésiliennes vers les États-Unis devrait avoir des répercussions économiques importantes pour le Brésil, en particulier sur sa balance commerciale et plusieurs secteurs clés comme l'agriculture et l'aéronautique. Cette mesure, prévue pour entrer en vigueur le 1er août, affectera l'ensemble des biens brésiliens, hors ceux déjà concernés par les droits sectoriels (acier, aluminium, automobile). **La croissance du PIB pourrait être amputée de 0,2 à 0,5 point de pourcentage dès 2025**, selon les premières estimations, tandis que **la balance commerciale pourrait se dégrader de près de 10 Md USD en rythme annuel**. Cette contraction de l'activité serait concentrée dans les secteurs fortement exposés aux exportations vers les États-Unis, sans perspective immédiate de diversification vers des nouveaux clients.

En 2024, les échanges de biens entre le Brésil et les États-Unis ont représenté 81 Md USD, soit 13,5% du commerce extérieur brésilien. Les États-Unis sont le troisième partenaire commercial du Brésil, derrière la Chine et l'Union européenne. Cette relation est toutefois structurellement déséquilibrée : **le Brésil affiche un déficit de 284 M USD sur les biens en 2024**, avec une tendance d'aggravation

en 2025 où le pays a enregistré un déficit de 1,7 Md USD sur le seul premier semestre. **Les relations commerciales sont encore davantage déséquilibrées lorsque les échanges de services sont pris en compte, avec un déficit qui grimpe à 9,2 Md USD en 2024.**

Les exportations brésiliennes vers les États-Unis représentent 12% du total, soit environ 1,9% du PIB brésilien. Cette part relativement modeste au niveau macroéconomique masque une concentration élevée des exportations dans certains secteurs stratégiques. Le pétrole brut constitue le premier poste (14,4%), suivi des produits sidérurgiques, des avions, de la pâte de cellulose, du café, des machines et de l'agroalimentaire. **Quelques filières en particulier apparaissent comme les plus exposées : l'agroalimentaire, notamment le jus d'orange, la viande bovine, le café et le sucre ; l'aéronautique ; et l'industrie du bois et de la pâte de cellulose.** Dans chacune de ces industries, les États-Unis représentent entre 15% et 60% des débouchés internationaux. La perturbation de ces flux pourrait provoquer des pertes de chiffre d'affaires importantes, des suppressions d'emplois et un gel des investissements, en particulier dans les régions productrices comme São Paulo, le Centre-Ouest, et São José dos Campos pour l'industrie aéronautique.

Le secteur du jus d'orange est particulièrement exposé. Les États-Unis absorbent 41,7% des exportations brésiliennes de ce produit. La surtaxe envisagée porterait les droits à près de 2 000 USD par tonne, contre 415 USD actuellement, mettant en péril toute la filière brésilienne. La redirection vers d'autres marchés, comme l'Union européenne, est limitée par la saturation de la demande, et la consommation domestique reste insuffisante pour absorber l'offre excédentaire.

Pour la viande bovine, où les Etats-Unis constituent le deuxième marché après la Chine, la nouvelle taxe cumulerait jusqu'à 76,4% en incluant les droits préexistants. La compétitivité brésilienne serait sérieusement entamée, avec déjà des suspensions de production rapportées par les acteurs de la filière. Une réorientation vers l'Asie est envisageable mais ne compenserait pas immédiatement la perte du marché américain. Le redéploiement vers le Vietnam ou des pays du Moyen-Orient est également étudié.

Dans l'aéronautique, Embraer — troisième constructeur mondial d'avions — serait directement menacé.

La guerre tarifaire entraînerait un surcoût de 20 Md de BRL pour la compagnie d'ici 2030, soit environ 50 M BRL par appareil, selon des estimations internes. Les États-Unis représentent 60% du chiffre d'affaires d'Embraer, où près d'un tiers des vols régionaux sont opérés avec ses avions, d'après le constructeur. La relocalisation d'une partie de la production sur le sol américain pourrait être envisagée pour contourner les taxes, mais nécessiterait des investissements lourds et au rendement incertain.

Le café pourrait également connaître des conséquences inattendues. Avec 17% de ses exportations dirigées vers les États-Unis, le secteur devra réorienter une partie de sa production vers le marché domestique ou d'autres pays consommateurs. Cette redistribution de l'offre devrait exercer une pression à la baisse sur les prix internes du café au Brésil, impactant potentiellement les revenus des producteurs. Le mouvement de prix devrait toutefois rester limité si les producteurs parviennent à ouvrir de nouveaux débouchés, notamment en Asie.

Au-delà du commerce, les flux financiers pourraient être affectés. Les États-Unis concentrent 27% du stock

d'investissements directs étrangers au Brésil. Une dégradation durable des relations commerciales pourrait fragiliser l'attractivité du pays et peser sur le taux de change. La Banque centrale a indiqué disposer de réserves suffisantes pour contenir les tensions de marché, tandis que le gouvernement brésilien privilégie une approche diplomatique afin d'éviter une escalade commerciale.

Les banques locales anticipent ainsi un impact accru sur le taux de change, avec un risque de dépréciation du real de l'ordre de 5 à 6%, susceptible d'atténuer partiellement l'impact des mesures grâce à une meilleure compétitivité prix des exportations hors marché américain. Cette dépréciation pourrait toutefois alourdir la facture des importations, notamment de biens équipements et de produits pharmaceutiques, et alimenter une pression inflationniste.

Le Brésil se dote d'un arsenal économique pour répondre aux menaces tarifaires de Donald Trump

Le président des États-Unis, Donald Trump, a menacé le Brésil, la semaine dernière, d'imposer des droits de douane de 50% à compter du 1^{er} août, pour des raisons notamment politiques (voir [brèves du 07 juillet 2025](#)). En réponse à cette offensive, **le président Lula a promulgué cette semaine le décret n°12.551, qui précise les modalités d'application de la loi dite de « réciprocité économique »** (loi n°15.122), adoptée par le Congrès en avril. Ce décret d'application dote désormais le Brésil d'un cadre juridique permettant de mettre en œuvre des

contre-mesures ciblées face à des décisions commerciales unilatérales jugées hostiles.

Un Comité interministériel « de négociation et de contre-mesures économiques et commerciales » a ainsi été institué, placé sous l'égide du ministère du Développement, de l'Industrie, du Commerce et des Services (MDIC). Chargé de centraliser l'analyse des mesures étrangères jugées dommageables pour l'économie brésilienne et d'élaborer une réponse gouvernementale, ce comité est présidé par le vice-président et ministre Geraldo Alckmin (MDIC). Il réunit les ministres de la *Casa Civil* (une sorte de chef de cabinet du Président), des Finances et des Relations extérieures, avec la possibilité d'associer d'autres ministères en fonction des sujets traités.

Souhaitant impliquer le secteur privé dans la réflexion stratégique, le président Lula a par ailleurs indiqué qu'il rencontrerait personnellement les représentants des secteurs économiques les plus exposés aux menaces nord-américaines. L'objectif est d'évaluer, avec les principales filières touchées – notamment l'industrie et l'agroalimentaire – les marges de manœuvre disponibles et les options de positionnement du Brésil à court et moyen termes.

Le gouvernement brésilien ne prévoit pas, pour l'instant, d'activer pour la loi de réciprocité, qu'il réserve en dernier recours, en privilégiant d'abord la voie de la négociation pour tenter d'éviter les risques d'escalade. Dans sa lettre adressée à Lula la semaine dernière, Donald Trump avait en effet prévenu qu'une riposte brésilienne entraînerait une nouvelle augmentation des droits de douane « dans la même proportion ».

Zoom sur la loi de réciprocité économique :

Sanctionnée le 11 avril 2025, la loi de réciprocité économique (n°15.122) a été initialement conçue pour répondre aux exigences environnementales européennes, notamment la réglementation sur la déforestation, jugées trop contraignantes pour les exportations agricoles brésiliennes. Le texte a ensuite été adopté en urgence après le « *Liberation Day* » proclamé en mai par Donald Trump et l'instauration de droits de douane de 10% sur toutes les exportations brésiliennes vers les États-Unis.

Aucune mesure concrète prévue par la loi n'a encore été activée, celle-ci étant restée jusqu'à cette semaine en phase de structuration, dans l'attente de la publication de son décret d'application. Désormais pleinement opérationnelle, elle prévoit une large gamme d'instruments que le gouvernement peut mobiliser face à des mesures unilatérales jugées préjudiciables à la compétitivité internationale du Brésil ou contraires à sa souveraineté.

La loi prévoit notamment l'ouverture de consultations diplomatiques, la réalisation d'analyses d'impact économique, la consultation du secteur privé, ainsi que la mise en œuvre de contre-mesures ciblées telles que **l'instauration de droits de douane, des restrictions commerciales, ou encore la suspension de concessions, d'investissements ou de droits de propriété intellectuelle.**

Une enquête commerciale ouverte aux Etats-Unis vise le Pix, les tarifs et la propriété intellectuelle au Brésil

Les États-Unis ont ouvert une enquête commerciale contre le Brésil le 15 juillet, à l'initiative de Donald Trump, qui accuse Brasília de pratiques commerciales « déloyales ». Cette décision, fondée sur la section 301 du Trade Act de 1974, confère aux autorités américaines un large pouvoir pour enquêter et appliquer des sanctions unilatérales. Elle intervient une semaine après l'annonce par Trump, le 9 juillet, d'une surtaxe de 50 % sur les exportations brésiliennes vers les États-Unis, effective à partir du 1er août (voir [brèves du 07 juillet 2025](#)).

Le Pix, système de paiement instantané conçu par la Banque centrale du Brésil, figure parmi les principales cibles de l'enquête américaine. Washington estime que ce service public, en offrant un accès gratuit ou à très faible coût aux transactions électroniques, constitue une concurrence déloyale pour les grandes entreprises privées comme Visa et Mastercard. Depuis son lancement en 2020, le Pix s'est imposé comme le moyen de paiement préféré des Brésiliens, supplantant les cartes bancaires et les virements traditionnels. **Les autorités américaines critiquent également les lois brésiliennes encadrant la circulation internationale des données, jugées trop restrictives, ainsi que la responsabilisation accrue des plateformes numériques en matière de modération des contenus politiques.** Ces règles, selon Washington, nuiraient aux intérêts des big techs américaines en freinant leur développement sur le marché brésilien.

L'enquête s'étend aussi aux tarifs douaniers appliqués par le Brésil. Washington dénonce une politique commerciale discriminatoire qui

favoriserait certains partenaires, à l'instar du Mexique ou l'Inde, au détriment des États-Unis. Les produits américains sont ainsi parfois soumis à des droits de douane pouvant atteindre 35%. **Un autre point de friction concerne l'éthanol :** les droits d'importation sur le carburant américain ont été relevés jusqu'à 18%, provoquant une chute importante des exportations américaines vers le Brésil, passées de 761 M USD en 2018 à seulement 53 M en 2024.

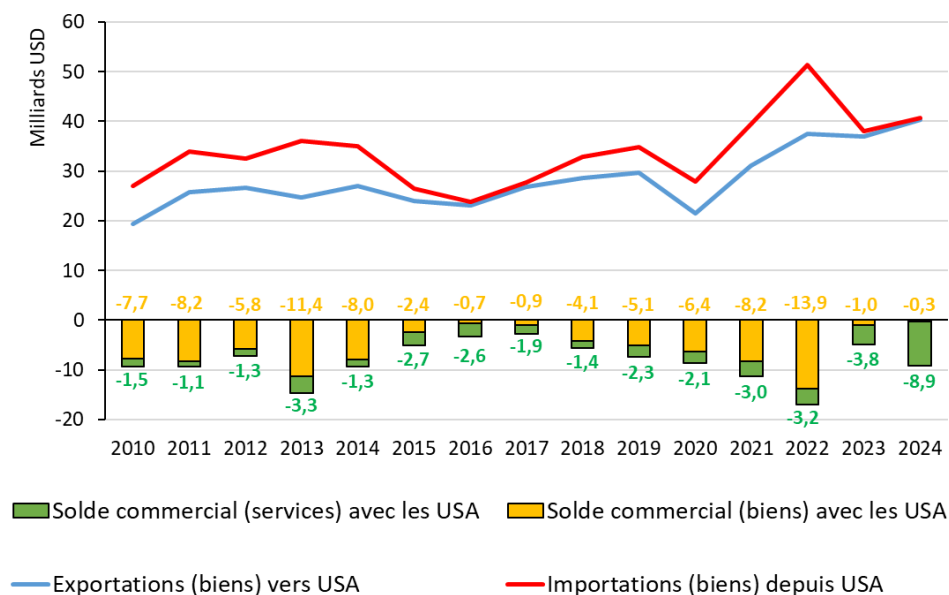
Le Brésil est par ailleurs accusé de faiblesse dans la protection de la propriété intellectuelle, avec une mention explicite de la rue 25 de Março à São Paulo. Ce quartier emblématique est l'un des plus grands centres de commerce populaire du pays, mais aussi un symbole de la piraterie et de la contrefaçon. On y trouve en abondance des vêtements, accessoires, appareils électroniques et articles de luxe imités, vendus à bas prix et souvent sans contrôle officiel.

Enfin, la lenteur de l'administration brésilienne dans l'attribution des brevets, en particulier dans le secteur pharmaceutique, est également critiquée, tout comme la lutte jugée inefficace contre la corruption et la déforestation illégale. Washington considère que ces failles offrent aux producteurs brésiliens des avantages concurrentiels induits, pénalisant ainsi les entreprises américaines soumises à des normes environnementales et juridiques plus strictes.

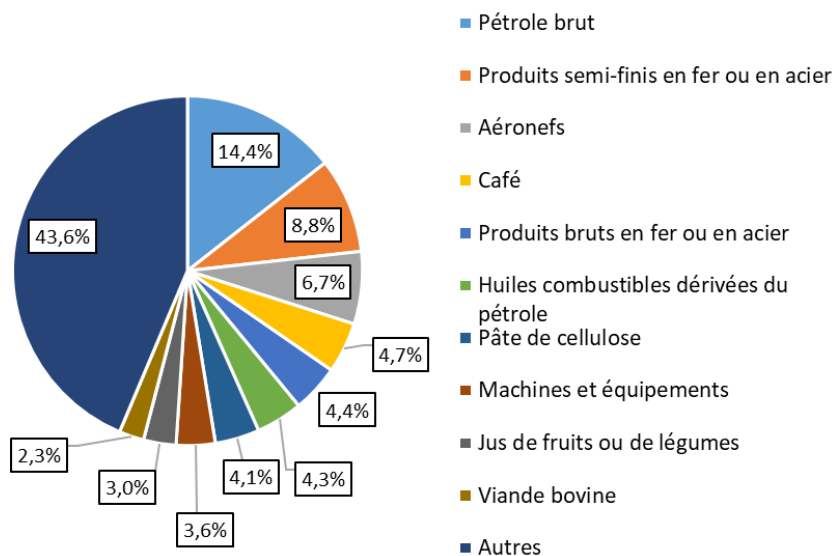
* * *

Graphiques de la semaine

Evolution du commerce brésilien avec les Etats-Unis (en Md USD)



Principales exportations brésiennes vers les Etats-Unis en 2024



Source : ComExt Stat (MDIC), BCB

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasília.

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Célia Devant-Perrotin (Adjointe au Conseiller financier) et Antoine Smeekaert (Stagiaire).

Abonnez-vous : celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr